



LA MEDICALISATION DES MUTILATIONS GENITALES FÉMININES

QUOI ?

Médicalisation des MGF : « Situations dans lesquelles ces mutilations sont pratiquées par une catégorie ou une autre de personnel de santé, que ce soit dans un dispensaire public ou privé, à domicile ou ailleurs » (1)

QUI ?

Les médecins, médecins adjoints, cliniciens, infirmières, sages-femmes, les accoucheuses traditionnelles formées et autres personnels chargés de fournir des soins de santé à la population, dans le secteur privé comme dans le secteur public, de même que les agents de santé retraités continuant à procéder à ces mutilations. (1)

OU ?

Selon un rapport du Population Council de février 2017, cette pratique concernerait près de 26% des femmes ayant subi une MGF (soit près de 16 millions de femmes et de filles). 91% de ces opérations ont été réalisées en Egypte, au Soudan ainsi qu'au Nigéria. La Guinée et le Kenya présentent également une forte hausse de la pratique médicalisée des MGF (2), ainsi que l'Indonésie, la Malaisie, le Mali et le Yémen (3).



POURQUOI CERTAINES PERSONNES SOUTIENNENT-ELLES LES MGF MEDICALISEES?

Pour comprendre pourquoi la médicalisation se répand il est important d'appréhender les arguments des personnes, dont les professionnel.le.s de santé, en faveur d'une telle pratique.

- La solution du « **moindre mal** » : dans les endroits où l'abandon des MGF ne semble pas immédiatement atteignable, la médicalisation peut être vue comme une « harm-reduction strategy » (5) qui permettrait de réduire les risques et complications médicales pour les femmes qui, de toute façon, auraient été touchées par les MGF.
- Un moyen de minorer l'opération : La médicalisation pourrait permettre de réduire la MGF pratiquée sur la fille ou la femme en favorisant des gestes plus symboliques (« nicking ») aux mutilations sévères pratiquées par les exciseuses traditionnelles (2).

QUELS SONT LES ARGUMENTS DES OPPOSANT.E.S A LA MÉDICALISATION?

- La médicalisation est contraire au principe premier de l'éthique médicale : « **do no harm** »
- Les Mutilations Génitales Féminines, même médicalisées, restent une **violation des droits humains de ces filles et femmes** (4)



- La participation des professionnels de santé n'empêche en rien les **complications de santé à long-terme**, ainsi que les conséquences d'ordre **sexuel** et **psychologique**.

Elle peut même les **aggraver** : coupures plus profondes car réalisées avec l'expertise médicale et sous anesthésie, ne permettant pas aux filles / femmes de se défendre ...

Et elles peuvent être suivies par une **seconde mutilation** pratiquée par la communauté qui estime que la première n'a pas été « bien faite ».

- La médicalisation **légitime** la pratique des MGF dans la sphère publique en créant un « approuvement tacite » (6), les professionnels de santé jouissant au sein de la communauté d'un statut social respecté (7).

Il n'a pas été prouvé que la médicalisation permettait en réalité d'aboutir in fine à une disparition de la pratique (8) ; par exemple certains professionnels de santé pourraient manifester un intérêt financier à la poursuite des MGF.

L'OPPOSITION INTERNATIONALE À LA MÉDICALISATION

Les organisations et institutions suivantes sont opposés à toute forme de médicalisation des MGF :

- Les grandes **organisations internationales** (OMS, UNICEF UNFPA ...)
- Les **associations médicales** comme la Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique et le Collège Américain des Obstétriciens et Gynécologues
- Le Comité Inter-Africain sur les pratiques traditionnelles (**IAC**)



- De nombreuses **associations** de lutte contre les MGF : 28toomany, GAMS Belgique, Equality Now ...
- De nombreux **Ministères de la Santé africains** se sont également engagés à contrer cette tendance à la médicalisation : en Egypte, Guinée, Kenya, Nigéria ... ainsi que plusieurs **gouvernements européens** : Autriche, Belgique, Espagne, France, Suède, Suisse ... (3)
- Les **médias**, à l'image de la campagne « End FGM Guardian Global Media Campaign » menée par The Guardian.
- Le réseau européen **End FGM**

COMMENT PEUT-ON AGIR CONTRE LA MÉDICALISATION DES MGF ?

> Pour pouvoir lutter contre la médicalisation croissante des MGF, il faut d'abord comprendre pourquoi le personnel de santé accepte de pratiquer un tel acte ... (1,3)

- Ils.Elles appartiennent à une communauté qui pratique les MGF et cela correspond à leurs croyances, ou ils.elles estiment qu'il est de leur devoir d'appuyer une demande de MGF émise par la patiente et motivée sur le plan socioculturel
- Ils.Elles considèrent que la médicalisation est un « moindre mal », et qu'elle permet de réduire les risques et complications
- Ils.Elles considèrent que les MGF sont inoffensives voire médicalement indiquées
- Ils.Elles sont d'abord attiré.e.s par le gain financier



> Dès lors, comment peut-on agir ?

Mieux former les professionnels de santé.

Le manque de connaissances sur les MGF et leurs conséquences, ainsi que sur les implications culturelles et sociales derrière cette pratique (contrôle de la sexualité et de la liberté des filles et des femmes), incitent les professionnels de santé à accepter plus facilement de pratiquer un tel geste. (9,10)

Donner un cadre clair aux professionnels de santé

Un cadre politique : volonté politique mobilisée pour l'abandon de la pratique et position claire du Ministère de la Santé

Un cadre juridique : les Etats amenant devant la justice les médecins et al. coupables d'avoir pratiqué des MGF

Des protocoles et lignes directrices dans le domaine de la santé concernant les MGF (rôle des organisations médicales professionnelles)

Renforcer l'inclusion du professionnel de santé dans les programmes de prévention menés par les ONG

Que les associations rendent compte dans leurs programmes des enjeux liés à la pratique locale de la médicalisation, et qu'elles fassent participer les professionnels de santé à l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes.

Ceux.celles-ci doivent en effet être sensibilisé.e.s au rôle important de prévention qu'ils.elles peuvent jouer dans leur communauté (7).



Et vous... ?

Quelle est votre connaissance de l'étendue de la médicalisation des mutilations sexuelles/génitales féminines dans votre pays ?

Dans votre pays, quels arguments sont utilisés par les défenseurs ainsi que les opposant.e.s de la médicalisation ?

Quelles sont pour vous les solutions à une telle tendance ?



QUELQUES RESSOURCES ...

1) Stratégie mondiale visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer les mutilations sexuelles féminines : OMS, ONUSIDA, PNUD, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNIFEM, FIGO, ICN, IOM, MWIA, WCPT, WMA. OMS, 2010.

Access here :

http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70467/WHO_RHR_10.9_fre.pdf?sequence=1

2) Shell-Duncan B, Njue C, and Moore Z. « The Medicalization of Female Genital Mutilation /Cutting: What do the Data Reveal? » February 2017, Evidence to End FGM/C: Research to Help Women Thrive. New York: Population Council.

Access here : https://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2017RH_MedicalizationFGMC.pdf

3) La médicalisation des MGF. 28toomany, 2017.

Access here :

[https://www.28toomany.org/static/media/uploads/Thematic%20Research%20and%20Resources/Medicalisation/medicalisation_of_fgm_\(july_2017\)_french.pdf](https://www.28toomany.org/static/media/uploads/Thematic%20Research%20and%20Resources/Medicalisation/medicalisation_of_fgm_(july_2017)_french.pdf)

4) Richard F. and Decoster K. « Why we should be against the medicalisation of Female Genital Mutilation » on International Health Policy, 2016.

Access here : <http://www.internationalhealthpolicies.org/why-we-should-be-against-the-medicalisation-of-female-genital-mutilation/>

5) Shell-Duncan B. « The medicalization of female “circumcision”: harm reduction or promotion of a dangerous practice? » in Social Science & Medicine, 2001, 52(7):1013-28.

Access here :

<https://pdfs.semanticscholar.org/491d/47b00758ba2f9b75130ad0b3b9917d02c932.pdf>

6) Serour G. « Medicalization of female genital mutilation / cutting » in African Journal of Urology (2013), 19, 145-149

Access here : <https://www.researchgate.net/publication/259143891/download>



**BUILDING
BRIDGES**
TO END FGM

- 7) "Understanding the Impact of Medicalisation on Female Genital Mutilation/Cutting," Evidence to End FGM/C: Research to Help Girls and Women Thrive consortium (Washington, DC: Population Reference Bureau, 2018).
Access here : <https://interactives.prb.org/medicalization/index.html>.
- 8) Kimani S, Muteshi J, Jaldesa G. « Medicalization of FGM/C among the Abagusii of Kenya ». In preparation, Population Council: Nairobi. Quoted in : Kimani S, Shell-Duncan B « Medicalized Female Genital Mutilation / Cutting : Contentious Practices and Persistent Debates », in Curr Sex Health Rep. 2018; 10(1): 25-34
Access here : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5840226/>
- 9) Refaat A. « Medicalization of female genital cutting in Egypt » in Eastern Mediterranean Health Journal, 2009, 15(6):1379.
Access here :
https://www.researchgate.net/publication/259494490_Refaat_A_2009_Medicalization_of_female_genital_cutting_in_Egypt_Eastern_Mediterranean_Health_Journal_Vol_15_No_6_2009_1379-88
- 10) Mandara, M. U. "Female Genital Cutting in Nigeria: Views of Nigerian Doctors on the Medicalization Debate. » in Female Circumcision in Africa: Culture, Controversy and Change. Eds. B. Shell-Duncan and Y. Hernlund. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, Inc., 2000. 95-108.
- 11) Série de vidéos réalisées dans le cadre d'Evidence to End FGM/C : Research to Help Girls and Women Thrive, Population Council, 2018 :
- Medicalization in Nigeria : <https://www.youtube.com/watch?v=zdt7z0j6djc>
 - Medicalization in Kenya : <https://www.youtube.com/watch?v=NA-rQmM7FuY>
 - Medicalization in Egypt : <https://www.youtube.com/watch?v=zJUgugNWWLE>
 - Medicalization in Sudan : https://www.youtube.com/watch?v=mCBio9_IJmE

SI VOUS AVEZ DES ARTICLES ET OUVRAGES À CONSEILLER SUR LA THÉMATIQUE DE LA MÉDICALISATION DES MGF, N'HÉSITÉS PAS À LES PARTAGER !